



Féminisme, émancipation et égalité sociale

Pour une grève générale des femmes !

SUDE* est la réunion des femmes de SUD. Nombre d'entre nous vivent sur leurs lieux de travail des inégalités cinglantes. Employées dans le secteur public, subventionné ou privé, nous sommes nombreuses à être en lutte. Chacune affronte le système patriarcal et démontre les mécanismes d'inégalité à l'œuvre dans tous les secteurs.

Aujourd'hui, 8 mars, journée internationale de lutte des femmes, nous sommes dans la rue, pour l'émancipation et l'égalité, pour changer le monde.

Nous allons vers la grève générale des femmes du 14 juin. Notre mouvement doit se baser sur des arrêts de travail effectifs et faire avancer des revendications concrètes. Il s'agit de peser sur tous les accords et dispositifs qui touchent aux conditions de travail des femmes dans le secteur public, subventionné ou dans l'économie privée : CCT, statuts, lois et règlements, directives...

- 1.** Les carrières féminines sont marquées par de multiples désavantages. Dans le travail des femmes, le **temps partiel est très souvent contraint**. Le salaire qui l'accompagne ne permet pas de vivre. Les femmes ont droit à un salaire plein.
- 2.** Le temps partiel étant contraint par l'organisation et la pénibilité du travail, nous devons obtenir la **réévaluation du temps plein**, pour que le 100% corresponde à ce qu'il est possible de faire. Il faut également que, si temps partiel il y a, les heures de travail soient rassemblées et que leur réalisation ne colonise pas la totalité de la journée.
- 3.** Nous revendiquons un salaire minimum de **4000fr par mois x 13**. Le conseil d'Etat vaudois promet d'introduire cette mesure dans le secteur public. Il a les moyens de l'étendre au secteur subventionné, il doit le faire immédiatement. La même revendication doit être mise en avant dans les communes et dans tous les accords pour le secteur privé.
- 4.** En s'appuyant sur la notion de salaire carrière, il faut assurer l'égalité entre femmes et hommes en termes de salaire social et de retraites. L'AVS comprend un bonus éducatif. Les conditions de retraite dans le 2e pilier doivent intégrer **une période de cotisation, payée par l'employeur, au titre de la reconnaissance du travail familial, domestique et de soin**.
- 5.** Les femmes assurent toujours la très grande majorité des tâches de travail domestique, de travail familial et de soins aux proches : c'est le produit d'une division sociale et sexuelle profondément injuste. Nos luttes doivent la détruire et imposer l'égalité. Ce travail actuellement gratuit doit être payé ou compensé. Cela implique, par exemple, de changer et d'améliorer le statut de proche aidant.e. Il faut y intégrer les soins aux enfants, **augmenter le nombre de jours de congé** accordés pour ces activités, soit 36 jours de congé payé par an au minimum, en faire un vrai droit appliqué de manière universelle.
- 6.** **L'égalité salariale** doit s'appliquer maintenant. Cela passe par l'application intransigeante et immédiate du principe « salaire égal pour un travail égal ou équivalent ». Mais cela ne suffit pas. Il faut revaloriser les professions majoritairement féminines face aux professions majoritairement masculines. Il faut également introduire **un indice de progression de carrière** tout au long de la vie professionnelle qui assure une égalité sociale et salariale entre hommes et femmes. Nous nous battons pour que des sanctions soient prises contre les employeurs qui ne la respectent l'égalité salariale.
- 7.** La question de **la retraite des femmes** à 65 ans est exemplaire. Mais il y a toutes les autres attaques contre les assurances et prestations sociales des femmes. Toutes ces mesures doivent être radicalement combattues. **Pas de compromis, pas de recul, sous aucun prétexte !**

L'urgence nous impose la revendication de mesures compensatoires qui fasse reculer l'inégalité subie par les femmes et leur assure les moyens de vivre décemment et librement. **Mais l'égalité pleine exige, elle, le changement d'organisation sociale.**

Des victoires de cet ordre requièrent un niveau de conflictualité assumé. C'est pourquoi, pour imposer une transformation sociale générale, il faut que la grève générale des travailleuses entraîne toutes les autres luttes d'émancipation.